LES IMMIGRANTS RWANDAIS
DANS LES ZONES DE FIZI, UVIRA ET MWENGA

Depuis un certain temps une série des documents est diffusée, adressée principalement à des organismes internationaux par des Banyarwanda[1] vivant à l'est du Zaïre se disant opprimés et menacés d'être retournés au Rwanda
En tant qu'originaires de la région, nous présentons ici notre réaction en vue d'éclairer l'opinion internationale sur les questions qui font l'objet essentiel de leurs doléances.

Les zones de Fizi, Uvira et Mwenga se situent au sud de la province du Sud-Kivu. Leur région est une des celles qui ont accueilli et continuent à accueillir un grand nombre de réfugiés rwandais et burundais malgré le fait qu'elle soit elle-même trés limitée quant aux terrcs cultivables, aux zones habitables, etc. Le but de ce document n'est pas de proposer quelque solution au problème de la surpopulation de la région, mais de montrer que ces réfugiés successifs en sont venus à créer un problème aux originaires des trois zones, un problème qui tient moins à la présence des réfugiés des récents événements du Rwanda qu'à la situation provoquée par les revendications foncières de ceux qui les ont précédés. Il s'agit de prévenir les institutions auxquelles s'adressent continuellement ces Banyarwanda dans la revendication de

[1] *Par «Banyarwanda» nous désignons les populations parlant la langue Kinyarwanda (la langue du Rwanda,. nous utiliserons cette designation au lieu de celle de «Rwandais» car celui-ci se rapporte seulement à des citoyens du Rwanda. Parmi les Banyarwanda il faut distinguer ceux que les frontières de 1885 entre le Rwanda et l'actuel Zaïre ont fait appartenir au Zaïre (c'est le cas de certains Banyarwanda du Nord-Kivu qui sont ainsi des Zaïrois) Mais ceux qui nous intéressent ici sont les immigrants et les réfugiés rwandais qui, pendant tout notre sièclc, affluent sur l'est du Zaïre et plus particulièrement sur la région de Fizi-Uvira-Mwenga.*

leurs droits en tant que minorité. Car, en croyant aider ces populations qui se disent victimisées dans leur pays d'accueil, lesdites institutions risquent de concourir à la déstabilisation de la région, de participer naïvement à une politique masquée de conquête des terres au détriment des autochtones zaïrois de Fizi, Uvira et Mwenga.

Une des stratégies de ces Banyarwanda est de falsifier l'histoire de la région en prétendant qu'ils ne sont pas originaires du Rwanda mais qu'ils seraient venus dans la région au même moment que les Babembe, les Bafuliiru, les Bavira et les Balega. Ils s'appellent aujourd'hui «Banyamulenge» pour dissimuler leur origine rwandaise et essaient, chaque fois que l'occasion se présente, de semer la confusion qui finira non seulement par rendre toute action humanitaire hasardeuse mais aussi par léser les originaires de la région. Le genre d'inforrnations qu'ils véhiculent dans des lettres qui font le tour du monde doit êtré considéré avec beaucoup de prudence. Ces lettres entraînent sur de mauvaises pistes les organismes internationaux intéressés; elles nous font penser par ailleurs que des actions seraient en cours pour la déstabilisation de la région des Grands Lacs du Zaïre : le but final étant pour ces Banyarwanda de conquérir des terres zaïroises appartenant aux Bembe, Fuliiru et Lega. Il faut bien noter que les Banyarwanda qui ont immigré et continuent à immigrer dans cette région ont trouvé ces terres bien occupées et que celles-ci ne leur ont jamais été cédées.

LA THESE DE LEUR ORIGINE ZAÏROISE

Sous ce paragraphe, nous n'entendons pas nous mêler de la question de la nationalité zaïroise, nous pensons que c'est une affaire du gouvernement zaïrois; nous visons plutôt à éclairer tout celui qui risquerait d'être induit en erreur par les lettres et les mémorandums dont nous montrons que les positions ne se fondent pas sur des preuves historiques.

Les documents cités ici sont l'exemple de beaucoup d'autres produits par des Banyarwanda habitant l'est du Zaïre dans leur campagne mensongère auprès de l'opinion internationale. A travers ces documents ces Banyarwanda visent à montrer que, ayant séjourné longtemps au Zaïre. ils doivent jouir des mêmes droits que les Zaïrois: droit à la propriété des terres, droit à

des territoires exclusivement Banyarwanda ou, à l'instar des originaires, droit de s'auto-gouverner, de nommer leurs propres chefs coutumiers (même s'ils savent que personne ne peut être chef coutumier sur des terres d'autrui). Cela inquiète les Babembe, Bafuliiru et Balega qui, de plus en plus, craignent pour l'avenir de leurs enfants qui risquent de se voir privés de leurs terres. Chacun des documents que nous citons ici contribue au succès de ces objectifs, même si les nuances de chacun d'entre eux ne permet d'entrevoir cette finalité que de manière indirecte. Le but inavoué est de faire passer tout Munyarwanda actuellement à l'est du Zaïre pour un membre d'une ethnie minoritaire opprimée. Ainsi les Banyarwanda vivant au Zaïre pourraient ensemble attirer la sympathie de l'opinion internationale qui, alors, fera pression sur le gouvernement zaïrois pour obliger les populations locales non pas de laisser ces Banyarwanda vivre en paix (ils l'ont toujours été[2]), mais de leur permettre de constituer des entités administratives autonomes par le morcellement des territoires bembe, fuliiru, vira et lega, chose inacceptable par les populations originaires.

1) Le livre *Les populations du Kivu et la loi sur la nationalité* :

Mgr P. Kanyamachumbi a récemment publié un livre intitulé Les populations du Kivu et la loi sur la nationalité dans lequel il critique la loi zaïroise en vigueur sur la nationalité, loi à la quelle il reproche de refuser arbitrairement la citoyenneté aux réfugiés d'origine rwandaise.

D'après lui :

a) «...le problème de la nationalité est fort complexe. Il n'est pas l'affaire des seuls nationaux»[3].

L idée de Kanyamachumbi est que les immigrants rwandais qui ont vécu au Zaïre doivent être reconnus comme Zaïrois et de ce fait, ils doivent exercer les droits politiques même si cela lèse les nationaux. Parlant des immigrants Banyarwanda qui ont fini par minoriser le groupe Bahunde dans la zone de Masisi au Nord-Kivu, Kanyamachumbi souligne que tout ce que lc gouvernement aurait à faire est de «sécuriser les Bahunde en leur donnant des garanties

---

[2] *Cf. Mémorandum du groupe Milina du 05 oct. 1995 M. Muller Ruhimbika et al. reconnaissent qu'ils n'ont jamais été inquiétés par les populations locales. Cependant, quand ils le reconnaissent. leur intention est de montrer que la faute est aux politiciens s'ils commencent à être inquiétés aujourd'hui.*

[3] *KANYAMACHUMBI, P., Les populations du Kivu et la loi sur la nationalité. Kinshasa Ed. Select, p.5.*

juridiques (pour qu'ils ne soient pas) exclus de la vie politique par le seul jeu démocratique favorable au plus grand nombre». Car, ajoute-t-il, «en des circonstances similaires, d'autrcs minorités ethniques auraient droit à un traitement semblable»[4]. En disant cela, l'auteur sait bien que ce sont des nationaux qui finissent par perdre des terres au profit des nouveaux-venus, être minorisés par des Banyarwanda dont la complicité ne permet pas de distinguer les plus anciens des plus récents, les Zaïrois Banyarwanda des immigrants rwandais, les réfugiés bien identifiés des clandestins qui continuent à s'infiltrer.

A lire Kanyamachumbi, on comprend donc pourquoi, après avoir été mis en situation de minorité sur leurs propres territoires, les Hunde et les Nyanga du Nord-Kivu luttent contre leur extermination aujourd hui.

b) Kanyamachumbi tient aussi à préciser que la citoyenneté zaïroise n'a pas existé avant 1960. Ce qui signifie qu'aucun Zaïrois ne peut refuser à un Rwandais domicilié au Zaïre avant cette date la nationalité Zaïroise. S'il avait raison, nous lui demanderions pourquoi les populations d'origine Zaïroise établie au Rwanda et au Burundi bien avant la Deuxième Guerre Mondiale sont toujours considérées comme étrangères et Zaïroises ! Jusqu'aujourd'hui, la réalité historique et sociologique est que chaque peuple d'Afrique des Grands Lacs a son territoire bien limité. Dans la région, l'établissement des étrangers sur un territoire d'autrui ne leur confère pas, quelle que soit la durée de cet établissement, le droit à la propriété des terres. On est toujours étranger même si on avait le privilège d'exploitation. C'est sur cette base que les autorités burundaises ont expulsé en 1969 et 1978 les populations d'origine zaïroise établies au Burundi depuis un siècle. Les exemples abondent dans ce sens. Il est surprenant que Kanyamachumbi taise volontairement le fait qu'avant l'Indépendance du Congo (aujourd'hui Zaïre), on parlait bien distinctement des indigènes congolais, des Rwandais et des Burundais. Son argument est tout simplement absurde. Et nous devons déplorer que Kanyamachumbi se serve de sa position sociale pour soutenir des faussetés de ce niveau.

---

[4] *Idem p.8*

Et par rapport aux mouvements d'autres Rwandais qui continuent à s'infiltrer, venant ainsi se confondre avec ceux vivant déjà au Zaïre, la position de Kanyamachumbi se réduit à ceci : «Dieu sait si cette région n'est pas enviable...»[5]

Il se dégage de tout cela que :

la visée profonde de la lutte de Kanyamachumbi est de gagner d'abord ce pari juridique (reconnaissance comme Zaïrois de tout Rwandais immigré au Zaïrc) tandis que le reste s'arrangera tout seul (=droits politiques, créations d'entités politiques autonomes, propriété exclusive des terres sur lesquelles ils ont été accueillis et installés par des originaires). Ce qui, comme on le voit, ne peut étre accepté par les originaires qui perdront leurs terres. L'autre inquiétude des originaires est que, les immigrants rwandais pouvant devenir majoritaires en un clin d'oeil, les Banyarwanda exileront les Zaïrois dans leur propre pays. Curieusement le livre de Kanyamachumbi ne sort que quand se produit un afflux massif de réfugiés rwandais au Zaïrc.

2) Une série des lettres préparées par le Groupe Milima à Uvira :

Avec leur nouvelle stratégie qui consiste à s'appeler «Banyamulenge» plutôt que Banyarwvanda un groupe fonctionne à Uvira avec une visée soi-disant dc développement. Les mois d'octobre et de novembrc 1995, ses responsables se sont plutôt ériges en leaders de leur sociéte civile reconnue par eux-mêmes. Dans les lettres ils dénoncent :

a) le fait que les autorités Zaïroises les identifient comme des Rwandais à la suite d'un recensement qui ne leur a semblé qu'un prétexte pour spolier leurs biens et leur refuser les droits électoraux;

b) le fait qu'ils sont injustement confondus aux réfugiés qui devront être rapatriés. Selon ces documents, ces Banyarwanda (qui s'autoproclament «Banyamulenge» contre le gré des habitants de Mulenge) sont assimilés aux réfugiés seulement parce que certains d'entre eux

[5] *Ibidem*

se seraient immédiatement rendus au Rwanda quand le FPR a pris le pouvoir à Kigali. Derrièrc ce reproche se cache évidemment l'autre qui consiste à dire que certains de ces Banyarwanda seraient allés combattre au Rwanda auprés des forces du FPR lors de la guerre civile de 1993.

Leur arrivée :

Les documents prétendent montrer qu'il y aurait eu depuis plus de 200 ans, à côté des Babembe, Bafuliiru et Balega un groupe Banyamulenge. Ce qui revient à dire que ce groupe n'a rien à voir avec des immigrants venus du Rwanda au cours de ce siècle. Parmi les sources les plus fiables que les auteurs citent pour soutenir leur thèse il y a HIERNAUX. J., «Note sur les Tutsi de l'Itombwe» in *Bulletin et Mémoire de la société d'Anthropologie de Paris*, Tome 7, XIème série, 1965, pp. 361 à 379. Cet article comme prétend la lettre démontrerait que l'existence desdits «Banyamulenge» dans le Sud-Kivu doit remonter à la 2ème moitié du 18ème siècle. Nous avons lu le même article et nous en sommes sortis en déplorant que le groupe Milima ait préféré faire dire au document ce qu'il ne dit pas. De toute évidence, Hiernaux ne cite aucune fois les Banyamulenge, de même que son travail ne tente pas de montrer que les Banyarwanda trouvés à l'est du Zaïre étaient des originaires de la région. L'article de Hiernaux avait pour objet de mesurer les variations morphologiques des immigrés rwandais qui se trouvaient dans la région pendant les années 1960. Et pour bien étudier ces immigrés, son étude comparative mettait en parallèle ces Rwandais vivant dans le nouvel environnement avec ceux qui sont restés au Rwanda. Essentiellement. il convient de noter que, selon Hiernaux :
«*Ils (ces Tutsi) venaient de la région de Shangugu*»[6]

On y apprend par ailleurs qu'entre 1945 et 1955, «la population totale est de 270 personnes, dont 134 de sexe masculin et 136 de sexe féminin»[7]. Et par rapport à l'échantillon dont il se sert pour l'enquête, il précise :

---

[6] *HIERNAUX. J., «Note sur les Tutsi de l'Itombwe» in Bulletin et Mémoire de la société d'Anthropologie de Paris, Tome 7, XIème série, 1965, p. 361. La mise en italique est nôtre. Et c'est le cas pour la plupart des citations.*
[7] *Idem p. 365*

«*Lcs 46 sujets examinés à Ruramho constituent la presque totalité des hommes adulte non sénescents de la région couverte par l'enquête démagraphique... (a Gihande) il semble que les 54 sujets qui ont étés mesurés représentent une fraction importante de la population masculine adulte Tutsi des environs. Les parents des cents sujets mesurés sont pour la plupart nés dans un cercle géographique restreint sur le versant des montagnes qui surplombent la plaine de la Ruzizi.... Dans les autres cas, ils sont nés au Rwanda : une certaine immigration du Rwanda avait encore lieu à la génération précédente*.»[8] C'est-à-dire autour des années 1930.

Avec cet article de Hiernaux, on voit plutôt bien que vers les années 1954, il était difficile de trouver 300 sujets Tutsi dans la région de Fizi, Uvira et Mwenga. Et il montre bien que les populations considérées n'étaient aucunement anciennes.

Toutes les études fiables situent plutôt l'arrivée des Banyarwanda autour de 1900. C est ce qu`on peut lire dans l'article de l'Abbé Kajiga Gaspard, prêtre congolais, lui-même Munyarwanda :
«*C'est par suite de l'attentat de Rucuncu, en 1896, que, fuyant la tyrannie et les représailles du Roi Musinga, ils atteignirent le Congo par Kariba. Ils s'établir sur les hauts plateaux d'Uvira où ils mènent une vie de pâtres. Ces dernières années, quelques familles de ces groupes ont poussé une pointe jusque sur la croupe des montagnes du Territoire de Fizi où leurs bestiaux trouvent aussi d'exellents pâturages*.»[9]

L'APPELATION BANYAMULENGE

Le document du groupe Milima cite également la **thèse de DEPELCHIN** *intitulée From capitalism to imperialism*. Selon ce doeument, cette thèse démontrerait à la page 70 que les Tutsi vivant dans les montagnes de l'est seraient venus selon 2 vagues successives depuis le temps de Yuhi Gahindiro (1746-1809). En lisant la même thèse nous avons plutôt trouvé une allusion aux réfugiés du temps du Mwami Rwabugiri (mort au pouvoir autour du début de

[8] *Idem pp 365-366*
[9] *KAJIGA, G., «Cette immigration séculaire des Ruandais au Congo», Bulletin Trimestriel du Centre d'Etudes des problèmes sociaux indigènes, 1956 pp. 10-11.*

notre siècle[10]), ce qui veut dire que la premièrc vague dont parle Dépelchin, encore qu'il se réfere à des sources orales des Banyarwanda, ne remonterait qu`à Rwabugiri tandis que la deuxième vague se situe vers 1924.[11]

C'est cette dissertation qui est également supposée éclairer sur l'origine de la désignation «Banyamulenge». Mais il faut bien voir dans quel contexte l'auteur lui-mémc a cité le mot «Banyamulenge». Voulant savoir d'où était venue cette désignation pour des groupes Banyarwanda, Dépelchin a interrogé Byendimbwa, un habitant de Kanigo. Celui-ci aurait dit que certains Banyarwanda qui vivaient déjà à Bwegera, sur la route Bukavu-Uvira (à 20 Km du Rwanda), s'étaient ensuite dirigés vers Mulenge où le climat est plus tempéré. Ce serait pour ça que les Banyarwanda restés dans la plaine ont appelé les autres «Banyamulenge». Mais nous n'avons là aucun commentaire qui nous permet de savoir la suite de ce que pensait Byendimbwa sur cette désignation et sur la date d'arrivée de tous ces Banyarwanda. Car il convient de bien noter que tous les Banyarwanda ayant peuplé Bwegera représentent plusieurs groupes venus d'un peu partout dont celui qui reste encore rattaché au Rwanda.

Dépelchin finit ainsi par faire une affirrnation non moins importante : «The name stuck even though the basis for it no longer exists».[12] Parce qu'en fait aujourd'hui il n`existe aucun Munyarwanda à Mulenge mais seulement des Bafuliiru que ces Banyarwanda y trouvèrent lors de leur foite du Rwanda. Les écrits précisent que ces Banyarwanda auraient fui le Rwanda au temps de Rwabugiri, c'est-à-dire vers le début de notre siècle. Mais il faut noter également que ces Banyarwanda ne sont pas arrivés dans cette région la même année de leur fuite. Ils ont tenté de trouver refuge à plusieurs autres endroits dont le Nord-Kivu, Kaziba, Burundi, etc.

Quant aux populations Banyarwanda arrivées à Bwegera, nous avons précisé qu'elles constituent plutôt des groupes d'origines diverses. Certains de ces groupes sont des immigrations récentes qui, n'avant pu étre acceptés dans le Nord-Kivu, ont aussi suivi le

---

[10] *Lire un tableau sur l'«immigration des clans à l'ouest du lac Kivu et de la Rusizi», Conga, vol.II, 1922.*
[11] *DELPECHIN, J.M., From Capitalism to Imperialism. A history of social and economical formation in Eastern Zaire. Diss Stanford University 1974. Lire pp. 66-70.*
[12] *Entendez «La dénomination persiste même si aucune base pour elle n'existe» Idem, p. 70. La traduction est nôtre.*

chemin du sud. On peut situer dans le même ordre les Banyarwanda qui fuyant le Rwanda en 1967 ont afflué sur Uvira et Fizi. Ils n'ont pas tardé à se mélanger à leurs confrères qui vivaient déjà vers Bijombo et Minembwe. Mais tous prétendent aujourd'hui qu'ils sont là depuis des siècles. Mais l'on sait qu'en 1967, une action du HCR a été remarquable dans la région pour assister ces réfugiés. tout comme aussi entre 1973 et 1975.

Les lettres du groupe Milima font egalement allusion à Weis et à Moeller. Mais on sait que les mêmes auteurs ont avoué leur ignorance sur la région d'Uvira-Fizi, même si l'enquète faite vers 1959 par Weis auprés des Banyarwanda a permis à ce dernier de dire que les premiers Rwandais dans la région remontent à peu avant 1900. Moeller ne parle certainement pas des Banyamulenge quand il parle des ethnies du Kivu dans son livre de 1936. De même Weis qui est cité n'a jamais fait allusion aux Banyamulenge. Ce nom a toujours désigné les habitants fuliiru de Mulenge. Mais depuis 1977, les Réfugiés récemment venus du Rwanda se sont approprié ce nom dans le but de faire oublier leur origine rwandaise. Nous mettons quiconque au défi de nous trouver un seul livre d'avant cette date qui parle d'une ethnie ou groupe tribal «Banyamulenge».

La lettre pretend également que les «Banyemulenge» se chiffrent à 350.000 aujourd'hui, chiffrc cxagérément faux. L'idée derrière tout cela est de prévoir un chiffre où pourraient se diluer tous les réfugiés rwandais, y compris ceux des récents événements du Rwanda. Selon *Ethnologue Database* tous les locuteurs de la langue Rwanda dans l'ensemble du Zaïre se chiffreraient à 350.000. Nous ne savons pas si les «Banyamulenge» auxquels les lettres font allusion correspondent à tous les Banyarwanda vivant au Zaïre. Car, à en croire les recensements et les Rapports faits sur les Banyarwanda d'Uvira, Fizi et Mwenga, leur nombre, excluant les réfugiés de 1994, ne peut dépasser 12.000[13]. En 1956, ils étaient 6000 selon Kajiga[14], tandis que quelques année avant, il était impossible, selon Hiernaux d'avoir plus que 270 à Rurambo et Bijombo (Cf. supra).

---

[13] *KINGWENGE, M., Immigration et intégration des Barundi et des Banyarwanda dans les collectivités des Bafuliiru et des Bavira. Mémoire de Licence en Histoire. ISP Bukavu, 1982.*
[14] *KAJIGA, G. art cit p. 10*

3) La lettre des femmes «Banyamulenge» :

Les Banyarwanda savent que la société occidentale s'apitoie facilement sur le sort des minorités, des femmes et des enfants dans le Tiers Monde. Le groupe Milima a compris que mettre de l'avant le «martyr» des femmes qui allaitent est la seule dernière stratégie pour manipuler les différents groupes des droits de la personne en Occident.

Nous voulons simplement dire à toutes les institutions qui ont été interpellées qu'avant d'amorcer quelque démarche en faveur de ces Banyarwanda, il est préférable qu'elles se renseignent sur la situation réelle et sur la capacité pour le groupe Milima de se servir de la situation précaire dans laquelle vivent des paysans fuliiru, bembe et lega pour créer des tensions inhabituelles et transposer les querelles du Rwanda dans cette partie du Zaïre. Il est nécessaire que tout celui qui aimerait prendre position à ce sujet s'informe sur ce que les originaires savent aussi des Banyarwanda. Après tout, pourquoi seuls les Banyarwanda auraient-ils le droit d'être écoutés ?

Au Nord-Kivu, le conflit est né entre les originaires (Hunde et Nvanga) et les Banyarwanda à cause des terres. Nous avons peur que cela ne se produise aussi dans les zones de Fizi, Uvira et Mwenga. Il est à craindre que les revendications non fondées du groupe Milima ne précipitent les 3 zones dans une situation similaire à celle du Nord-Kivu.

De toute façon, quelle que soit la pression de la communauté internationale et la réponse du gouvernement Zaïrois, les Bembe, Fuliiru et Lega (des zones de Fizi, Uvira et Mwenga) n'accepteront jamais de se voir déposséder de leurs terres sur lesquelles leurs grands-pères ont accueilli et installé des Banyarwanda et avec lesquels ils avaient toujours vécu en paix. S'ils veulent que nos populations continuent de vivre en paix, que les extrémistes Tutsi du groupe Milima cessent leurs revendications non fondées.

NOS CONSEILS PAR RAPPORT A CETTE SITUATION

Dans l'ensemble, l'offensive menée par la population d'origine rwandaise dans la région se concrétise à plusieurs niveaux :

- la dispersion à travers tous les pays des Grands Lacs (Zaïre, Uganda, Burundi) favorisée par les guerres tribales au Rwanda;
- la création d'un lobby permettant la promotion sur le plan international de leur cause expansionniste dans la région;
- la création des institutions comme le groupe Milima (sis à Uvira) qui, officiellement, oeuvrent pour le développement alors que leur visée est de promouvoir la cause de la confiscation des terres du Sud-Kivu;
- un long projet de falsification de l'histoire de la réunion. Ainsi, plusieurs faits historiques sont obnubilés aujourd'hui par une telle campagne. Ce qui continue très certainement et est en train d'ensanglanter un espace de plus en plus grand de l'Afrique Centrale et de l'Est.

Nous ne demandons pas à des organismes internationaux dc cesser de s'oceuper des Banyarwanda dans la région. Nous voulons tout simplement quc toute intervention soit consciente du fait que les groupes autochtones réunis dans les zones d'Uvira Fizi et Mwenga n'ont aucune structurc en ce moment pour défendre leurs droits alors que les Banyarwanda peuvent au moven d'une manipulation se tailler du terrain en reculant les populations autochtones (Fuliiru, Vira, Lega, Bembe).

D'autre part. l'expérience antérieure montrc que le refugiés rwandais qui n'ont jamais été inquiété au Zaïre, ont tendance à favoriser l'immigrarion clandestine de leurs fréres restés au Rwanda. Nous nous demandons si ce n'est pas dans le même sens qu'aujourd'hui le groupe

Milima avance le chiffre de 350.000 comme représentant le nombre des Banyarwanda qui doivent être reconnus Zaïrois alors même qu'on sait qu'il y a un mélange suspect entre tous ces Banyarwanda et que, de toute manière, tous aspirent à détenir la double nalionalité, chose pourtant non admise par le Zaïre.

Mais il y a aussi le fait qu'en voulant aider un groupe en particulier on risque d'importer sans le vouloir les problèmes du Rwanda au Zaïre. Il y a quelques mois des altercations ont été signalées entre réfugiés rwandais selon leur opposition ethniqne traditionnelle au Rwanda. Nous ne savons pas si les organismes humanitaires sont conscients que les populations locales ne devraient pas subir les conséquences de ces oppositions.

Au sujet des réfugiés rwandais actuels, nombreux sont ceux qui souhaitent que le Zaïre construise des camps plus sécuritaires. Nous ne voulons donner de leçon à personne en cette manière. Mais nous nous demandons pourquoi selon les lois en vigueur aucune démarche n'a jamais été amorcée pour qu'un camp digne de ce nom soit érigé. Il nous semble qu'un tel camp devrait :

a) être loin des frontières du pays dont les réfugiés sont issus;
b) bénéficier d'un certain nombre de normes de sécurité pour empêcher les réfugiés de déferler de façon incontrôlée sur cette région déjà saturée et de continuer à grossir le nombre des autrs Banyarwanda qui veulent déjà supplanter les autochtones.

Ce qui est vrai pour les habitants de la région de Fizi, Uvira et Mwenga, c'est qu'ils acceptent la présence rwandaise chaz eux. Mais ils pensent qu'il faut empêcher les Banyarwanda d'accaparer leurs terres, pour éviter que le conflit rwandais se transporte partout sous le prétexte de la libération. Il faut éviter qu'à l'avenir des Banyarwanda répartis dans divers pays viennent mener une guerre aux gens du Sud-Kivu soi-disant pour libérer des terres (alors que ces dernières ne leur ont jamais appartenu).

Nous estimons que les enquêtes sur terrain et quelques lectures que nous suggérons éclaireront sur les tensions dont risquent de souffrir les paisibles citoyens de l'est du Zaïre. Mais aussi,

elles aideront à comprendre quels sont les mensonges qui courent en vue de rendre confuse l'histoire de la région.

Document produit à Montréal le 04 avril 1996 par :

KADARI MWENE KABYANA
(Ph. D. Sciences Politiques)

KAMBA S. KATCHELEWA
(Ph. D. Philosophie)

MBOKO YAMAKANO NTENDETCHI
(Ing. GR. DEA. M. Urb.)